

Horaires des messes et intentions de prière

Date	Heure	Église	Intentions
Samedi 30 mai	18h00	Brouilly	Pour nos prêtres / Pour le Liban Pour l'unité des chrétiens
Dimanche 31 mai Sainte Trinité	10h30	Les Oullières	Famille PEGAZ-GAJOWKA Lucrezia GIANNONE (quarantaine) Monique CINQUIN (quarantaine) Jean-Louis GRIZARD Jacqueline FRANCOIS Marie-Thérèse JAFFRE et sa famille Paulette LAPALU Germaine et Claudius LONGEFAY Marie-Madeleine DUTRAIVE et la famille CHEVALIER DUTRAIVE Hervé PERROY Maryse CAPELLI Jacqueline VERMOREL et sa famille Hervé de TRUCHIS
Mardi 2 juin	08h30	Les Oullières	Messe pour les notaires paroissiaux Virginie
	14h30	Courajod	Messe
Mercredi 3 juin	08h30	Les Oullières	Messe pour l'équipe mariage Sophie
Jeudi 4 juin	08h30	Les Oullières	Messe pour l'équipe funérailles Jean Claude
Vendredi 5 juin	08h30	Les Oullières	Messe pour l'équipe SEM Chloé
Samedi 6 juin	18h00	Denicé	Colette LESPINASSE Andrée ROCHE Chantal DÉROCHE POLLOCE Hélène BLANC Joannes LAPALU et Pascale NICOLAS
Dimanche 7 juin Fête Dieu	10h30	Les Oullières	Premières communions KidCat Famille BEROUJON-FERRANT Jean BARRE Jean-Paul CHOPIN
Samedi à 18h : 13 juin à St Cyr – 20 juin à Charentay – 27 juin à Vaux			

Dimanche 14 juin : sacrement des malades

Il sera célébré au cours de la messe de 10h30 à St Etienne des Oullières.

L'onction des malades est le signe de la présence du Christ ressuscité auprès des personnes éprouvées par la maladie physique, psychique ou la vieillesse. Dieu voit, entend et prend soin.

Si vous souhaitez recevoir ce sacrement, vous pouvez contacter un membre de l'équipe Service Evangélique des Malades, Père Pablo ou la maison paroissiale.



Paroisse Sainte Marie des Vignes

Maison paroissiale 30 rue de la Cristale - 69460 St Etienne des Oullières

Mail : paroisse.smdv@lyon.catholique.fr

Tel : 04 74 03 40 88 - Site : <https://smdv.fr>

Permanence : du lundi au vendredi de 10h à 12h



Feuille paroissiale

Semaine du samedi 30 mai au dimanche 7 juin 2026

En cette fête de la Trinité, Jésus nous invite à comprendre qu'être sauvé, c'est entrer dans la communion qui existe entre le Père, le Fils et l'Esprit-Saint. L'ouverture de notre cœur à cet amour ne vient pas de nos forces humaines, mais donnée par l'Esprit Saint. C'est Lui qui nous permet de croire et d'échapper au Jugement. Fermer notre cœur à cet amour, c'est refuser le don de l'Esprit Saint. C'est se juger soi-même, c'est à dire : s'exclure de cette communion avec Dieu (Jean, 16). Le Père nous aime tant qu'Il nous a donné son Fils. En allant jusqu'au bout de cet amour sur la Croix, Jésus nous a obtenu l'Esprit Saint. Le Salut nous est donné ! Le bon Larron le montre : un condamné à mort, qui aurait dû redouter le jugement... Mais il se reconnaît pécheur, tout en s'ouvrant à l'amour de Jésus (« Souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume ») Jésus reconnaît dans cet acte de foi l'action de l'Esprit Saint, et peut le sauver : « aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis » (Lc23). Quelle simplicité ! C'est le péché qui nous fait penser que la sainteté est difficile : nous pensons qu'il s'agit de « devenir bon », de « mériter le Ciel ». Nous oublions que « Dieu seul est bon » (Lc18). Nous oublions que c'est l'Alliance offerte par Dieu qui sauve, et non nos pauvres actes : « toutes nos justices ont des tâches aux yeux de Dieu » disait sainte Thérèse de Lisieux. Nous sommes dans une attitude de jugement, tournant notre regard sur nous-mêmes plutôt que vers Dieu. En nous ouvrant sans réserve à Dieu et à Sa volonté nous devenons capables de faire tout ce qu'Il nous demande, parce que nous agissons avec Dieu et non par nous-mêmes. Ouvrons nos cœurs à l'Esprit Saint. Lui seul nous permet de croire que Jésus est le Sauveur, que le Père est Miséricorde, pour entrer dans cette communion d'amour des personnes divines, la vie éternelle dès ici bas.

Quentin et Marie-Victoire Barthélemy (fraternité de couple)

Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait ? (Ps 115).

Merci à tous les paroissiens impliqués dans le KidCat, qui accompagnent chaque mardi tant d'enfants et de familles à la rencontre de Jésus. Merci, pour le temps donné, pour le témoignage simple, profond et joyeux de l'Évangile. Avec joie, lors de solennité de la Sainte Trinité nous accompagnerons Mia vers le baptême. Et le dimanche de la Fête Dieu, treize enfants recevront la première des communions. Nous prions pour eux et pour les nouvelles familles que Dieu enverra sur notre paroisse dans les mois à venir.

(Père Pablo.)

Méditation

Le pape Léon XIV a choisi de consacrer sa première encyclique à l'intelligence artificielle. Avec « *Magnifica Humanitas* » publié ce dimanche 25 mai, il souhaite ouvrir une nouvelle réflexion de la doctrine sociale de l'Église pour le 21^e siècle. L'encyclique a été signée un jour symbolique, le 15 mai, comme les encycliques *Rerum Novarum* de Léon XIII en 1891, *Quadragesimo anno* de Jean XXIII en 1931 et *Mater et magistra* de saint Jean-Paul II en 1991.

L'encyclique *Magnifica Humanitas* débute par une phrase très augustinienne : « *La magnifique humanité créée par Dieu se trouve aujourd'hui face à un choix décisif : ériger une nouvelle tour de Babel ou bâtir la cité où Dieu et l'humanité habitent ensemble.* » Les deux premiers chapitres rappellent les fondements de la doctrine sociale de l'Église depuis Léon XIII, notamment les principes du bien commun, de la destination universelle des biens, de la subsidiarité (les affaires doivent être traitées par l'autorité compétente la moins élevée chaque fois que c'est possible), de la solidarité, de la justice sociale. Le pape s'intéresse dans les parties très denses qui suivent aux enjeux de la révolution technologique représentée par l'avènement de l'IA avant de proposer des critères de discernement et d'action.

Le mot du pape Léon XIV

Babel révèle ainsi la limite de toute construction qui, aussi grandiose soit-elle, naît de l'absolutisation de l'humain et de sa prétention à l'autosuffisance, sacrifie la dignité des personnes à l'efficacité et aspire à atteindre le ciel sans la bénédiction de Dieu.

Prière de Léon XIV pour la Paix (extrait)



Seigneur de la Vie, Toi qui as façonné chaque être humain à ton image et ressemblance,

Nous croyons que Tu nous as créés pour la communion, non pour la guerre, pour la fraternité, non pour la destruction.

Toi qui as salué tes disciples en disant : « La paix soit avec vous », accorde-nous le don de Ta paix et la force de la rendre réelle dans l'histoire.

Vie de la paroisse

Funérailles

Ont été accompagnés :

- Gérard BIZE à Saint Julien
- Charles VIORNERY à Odenas

Sera accompagné :

- Georges MOUILLEVOIS mardi 2 juin à 10h15 à Montmelas (71 ans)

Baptêmes

- Marceau BARRAL-CADIERE (Le Perréon) samedi 30 mai à 10h aux Oullières
- Mia CAPELLI-PERROY (Montmelas) dimanche 31 mai 10h30 aux Oullières
- Helios BRANDES DUCHARNE (Cogny) et Isaure GEZE (Gleizé) samedi 6 juin à 10h à Cogny
- Jenna BROQUET BACHE (Oullières) et Octavia ZULIANI (Charentay) samedi 6 juin à 11h30 à Lacenas

Mariages

- Pierre-David FISCHER et Camille DESHAYE samedi 6 juin à 15h à Charentay
- Romain FRENOIS et Manon LAPALU samedi 6 juin à 15h aux Oullières
- Paul VONDERLEU et Marion FOUILLAT samedi 13 juin à 15h à Cogny
- Paul SUBRA et Marguerite PONCHON DE SAINT ANDRÉ sam. 13 juin à 15h à Denicé
- Chris MOULIN et Marjorie MIDROIT samedi 13 juin à 15h à Rivolet
- Jules ROUSSILHE et Élise BALTHAZARD samedi 13 juin à 16h à Cercié
- Anthony DESEILLE et Clara MAGNONI samedi 20 juin à 15h à Denicé
- Adrien MONTIEL et Éloïse ALBERCA samedi 20 juin à 17h à Denicé
- Romaric REGNER et Stéphanie JOLY samedi 20 juin à 17h à Cercié

Agenda

Du mardi au vendredi à 7h30 : **prière silencieuse et confession** à l'église des Oullières

Dimanche 31 mai à 18h : **chapelet médité** à la chapelle de Brouilly

Mardi 2 juin de 16h30 à 19h : **KidCat**

Mardi 2 juin de 20h à 22h : **réunion de l'Equipe d'Animation Pastorale**

Mercredi 3 juin à 18h : **réunion de bilan des conscrits** aux Oullières

Jeudi 4 juin à 18h30 : **prière des mères** à Charentay

Vendredi 5 juin de 19h à 21h : **réunion de l'aumônerie** aux Oullières

Samedi 6 juin de 14h à 16h : **bibliothèque religieuse** à Charentay

Mois de mai, mois de Marie à la chapelle de Brouilly

- **Samedi 30 à partir de 16h : accueil.** Rencontre avec les passants, prière et chants de louange dans la chapelle. Nous sommes tous invités. **18h : messe**
- **dimanche 31 : chapelet médité à 18h.**